

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 19 décembre 2000 à 19 h 40, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réjean Langlois
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Steve Martin
Monsieur Denis Boulianne	Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Marc Dumont	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Réjean Gélinas	

AINSI QUE mesdames Sylvie Dupont-Simard et Sylvie Duchesne, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Chénard	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre F. Mélançon	Directeur des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence de monsieur Michel Bellemare est constatée.

La présente séance est tenue en application de l'article 3 du Règlement relatif à la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, en raison de la fermeture des écoles le 12 décembre 2000.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Au début de la séance, monsieur Denis Boulianne, commissaire élu lors de l'élection partielle de la circonscription électorale n° 20, prête serment. De même, mesdames Sylvie Dupont-Simard et Sylvie Duchesne sont assermentées à titre de commissaires représentantes du comité de parents.

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 212 1200 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1200-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 6.3 Départ d'un médecin
- 6.4 Formation des conseils d'établissement
- 9.3 Tosca – clientèle adulte
- 10.6 Nouvelles affectations
- 10.7 Démissions
- 10.8 Dossier C.S.S.T.
- 12.3 Entente avec la Fabrique de la paroisse Marie-Médiatrice
- 14.1 Gymnase
- 14.2 Coûts des manuels scolaires pour les adultes
- 14.3 Fréquence des réunions des commissaires

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 213 1200 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 14 novembre 2000 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 1200-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue soumet à l'attention des commissaires des modalités de reddition de comptes relatives aux délégations de fonctions et de pouvoirs au personnel cadre et hors cadre. Un dépôt de ce document est fait.

Président

Secrétaire

Dépôt du document sur les modalités de reddition de comptes

RÉSOLUTION 214 1200 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE le dépôt des modalités de reddition de comptes relatives aux délégations de fonctions et de pouvoirs au personnel cadre et hors cadre, décrites sur le document 1200-03.

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaire adoptent des règlements de délégations de fonctions et de pouvoirs au personnel cadre et hors cadre.

Adoption de règlements de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoir

RÉSOLUTION 215 1200 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soient adoptés les règlements suivants :

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général. Documents 1200-04

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général adjoint. Documents 1200-05

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur de centre. Documents 1200-06

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services de l'enseignement aux jeunes. Documents 1200-07

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services de l'enseignement aux adultes. Documents 1200-08

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services complémentaires. Documents 1200-09

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services des ressources financières. Documents 1200-10

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services des ressources humaines. Documents 1200-11

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des Services des ressources matérielles. Documents 1200-12

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général et directeur des Services de l'informatique. Documents 1200-13

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Sur un autre sujet, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue porte à l'attention des commissaires une proposition d'organisation sur le développement international (référence : document 1200-14). Monsieur Hogue invite le directeur des Services de l'enseignement aux adultes monsieur Pierre Chénard à fournir des informations complémentaires sur ce dossier et à soumettre une recommandation. Il est donné suite à cette recommandation.

Adhésion de la commission scolaire à la Coopérative de coopération et de développement international.

RÉSOLUTION 216 1200 :

international;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire de l'Énergie pour la Coopération et le développement

CONSIDÉRANT l'opportunité de la fondation d'une nouvelle coopérative de coopération et de développement international;

CONSIDÉRANT la faible exigence en investissement financier demandée pour une offensive grâce à la coopérative proposée par la Fédération des commissions scolaires du Québec, par rapport à une offensive individuelle de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie adhère à la Coopérative de coopération et de développement international proposée par la Fédération des commissions scolaires du Québec;

QU'elle assume les frais d'adhésion de 10 000 \$ par un aménagement au budget 2000-2001;

QU'elle mandate le président et le directeur général pour signer l'adhésion de la Commission scolaire de l'Énergie à la Coopérative de coopération et de développement international;

QU'elle désigne monsieur Pierre Chénard pour représenter les intérêts de la Commission scolaire de l'Énergie et signer, en son nom, les ententes, contrats et autres documents, produits dans le cadre des opérations de cette Coopérative de coopération et de développement international.

Adopté unanimement

Le directeur général soumet ensuite une recommandation quant à la reconnaissance d'un statut régulier à un membre du personnel cadre. Une résolution est adoptée en ce sens.

Reconnaissance d'un statut régulier d'un administrateur

RÉSOLUTION 217 1200 :

politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT que les administratrices et les administrateurs sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation de monsieur Gaétan Leclerc, agent d'administration aux Services des ressources financières, que la direction générale a soumis un rapport d'évaluation favorable;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à monsieur Gaétan Leclerc au poste d'agent d'administration aux Services des ressources financières.

Adopté unanimement

L'article 5 de l'ordre du jour est complété par le dépôt d'un document d'information concernant les demandes d'aide financière.

Dépôt du rapport
des demandes
d'aide financière

RÉSOLUTION 218 1200 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit déposé le rapport des demandes d'aide financière pour les mois d'octobre et novembre 2000, décrit sur le document 1200-15.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, il est procédé à la désignation de délégués officiels et substituts à l'assemblée générale de la F.C.S.Q. ainsi que du délégué et substitut au conseil général de la F.C.S.Q.

Délégués et
substituts à
l'assemblée
générale et au
conseil général de
la F.C.S.Q.

RÉSOLUTION 219 1200 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

CONSIDÉRANT, en référence à sa clientèle scolaire, que la commission scolaire a droit à cinq délégués officiels à titre de représentants aux assemblées générales de la F.C.S.Q.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu également de désigner des substituts en cas d'empêchement d'un délégué officiel;

CONSIDÉRANT, de même, que la commission scolaire doit désigner son délégué et un substitut au conseil général de la F.C.S.Q.;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soient désignés pour l'année scolaire 2000-2001, comme délégués officiels de la Commission scolaire de l'Énergie aux assemblées générales de la F.C.S.Q. ainsi que comme substituts, les commissaires suivants :

Président

Secrétaire

Délégués officiels

Monsieur Jean-Yves Laforest
Madame Carole Boisclair
Monsieur Réjean Gélinas
Monsieur Grégoire Rompré
Monsieur Yves Tousignant

Substituts

Monsieur Serge Lafontaine
Madame Diane Samson
Monsieur Marc Dumont
Madame Nicole Périgny
Monsieur Mario Champagne

QUE le président, monsieur Jean-Yves Laforest, soit désigné pour agir à titre de délégué au Conseil général de la F.C.S.Q. et que son substitut soit le vice-président de la commission scolaire, en l'occurrence monsieur Serge Lafontaine.

Adopté unanimement

Toujours en référence aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Yves Tousignant souligne le départ d'un médecin de La Tuque. Monsieur Tousignant soumet à la réflexion des commissaires les problèmes de recrutement de personnel médical en région et l'importance d'être à l'écoute des citoyens pour offrir un environnement répondant à leurs besoins pour constituer un incitatif à s'établir et demeurer en région.

Madame la commissaire Nicole B.-Girard fait part de son appréciation quant à la formation offerte aux membres des conseils d'établissement et fait des commentaires sur la participation. Le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue profite de l'occasion pour dresser un bilan des trois séances d'information offertes.

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignements aux jeunes, monsieur Pierre Mélançon dépose un document soumis à la consultation et portant sur les critères d'inscription et les services éducatifs dispensés.

Dépôt du document concernant les critères d'inscription et les services éducatifs dispensés en 2001-2002

RÉSOLUTION 220 1200 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 1200-16 concernant les critères d'inscription et les services éducatifs dispensés en 2001-2002 et soumis à la consultation des intéressés.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance des sujets relatifs aux Services complémentaires. Monsieur Pierre Larose dresse alors un portrait de l'état de la situation de l'orthophonie en 2000-2001. Au terme des renseignements fournis par monsieur Larose, un dépôt d'un document est effectué.

Dépôt du document sur l'état de la situation en orthophonie

RÉSOLUTION 221 1200 : Madame la commissaire France Desaulniers PROPOSE que soit déposé le document 1200-17 concernant l'état de la situation en orthophonie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Poursuivant, monsieur Larose informe les commissaires de l'état actuel du dossier de la surveillance des élèves et mentionne qu'une étude est en cours sur ce dossier.

L'article 8 de l'ordre du jour est complété par l'adoption d'une résolution pour la nomination de représentants d'organismes au comité consultatif aux EHDAA.

Nomination de
représentants au
comité consultatif
EHDAA

RÉSOLUTION 222 1200 : CONSIDÉRANT que le comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage est notamment composé de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, lesquels sont désignés par le conseil des commissaires après consultation de ces organismes;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne H.-Brousseau PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie désigne les représentants suivants pour siéger au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Denis Vermette Centre des services en déficience intellectuelle

Isabelle Gagné CLSC du Centre-de-la-Mauricie

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes. Monsieur Pierre Chénard fournit initialement des informations pour une visite au Carrefour Formation Mauricie qui aura lieu le 20 février prochain.

Monsieur Pierre Chénard présente ensuite les statistiques des clientèles jeune et adulte inscrites à des services d'enseignement aux adultes en 1999-2000. Un dépôt du document portant sur ce sujet est effectué.

Dépôt des
statistiques des
clientèles inscrites
à des services
d'enseignement
aux adultes en
1999-2000.

RÉSOLUTION 223 1200 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que soit déposé le document 1200-18 concernant les statistiques des clientèles jeune et adulte inscrites à des services d'enseignement aux adultes en 1999-2000.

Adopté unanimement

Par la suite, une recommandation est faite pour l'acquisition du système informatique offert par la Société Grics pour la suite administrative en formation professionnelle et en

Président

Secrétaire

formation générale des adultes. La résolution ci-après décrite est alors adoptée.

Achat du logiciel
Jade-Tosca

RÉSOLUTION 224 1200 : CONSIDÉRANT que la société GRICS a récemment développé son logiciel Jade-Tosca pour adultes pour permettre la gestion de l'inventaire et de la vente de volumes, l'utilisation facile du générateur de rapports, l'entrée des résultats en formation professionnelle par les enseignants avec un code de sécurité, l'inscription des notes par objectif en formation générale, la production de rapports d'absence, l'analyse de dossiers en formation professionnelle et en formation générale, et l'utilisation facile du logiciel photo-tech;

CONSIDÉRANT que ces services de gestion informatique correspondent aux besoins de gestion de dossier des élèves adultes en formation générale, et des élèves jeunes et adultes en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT que l'achat de la licence annuelle pour la suite adulte en formation professionnelle et en formation générale adulte de la GRICS annulerait les frais de service de Coba de 11 430,61 \$ par année;

EN CONSÉQUENCE monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE l'achat de la suite adulte en formation professionnelle et en formation générale des adultes proposée par la GRICS à compter du 1er juillet 2001 au coût de 19 837,72 \$.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Denis Émond soumet alors successivement des recommandations et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Engagements

RÉSOLUTION 225 1200 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur :

Primaire :

Chantal Lebrun

École Saint-Joseph
Shawinigan
Champ 03, primaire
Début : 2000-10-23

Président

Secrétaire

Stéphane Lemaire

École Saint-Joseph
Shawinigan
Champ 05, éducation physique
Début : 2000-10-13

QUE, de plus, ces engagements soient sous réserve de la vérification quant à la probité des personnes.

Adopté unanimement

Engagement **RÉSOLUTION 226 1200 :** Monsieur le commissaire Mario Champagne .PROPOSE l'engagement de madame Annie Cossette comme éducatrice en service de garde dans un poste à 15,25 heures/semaine à l'école Marie-Médiatrice, La Tuque et ce, à compter du 20 novembre 2000;

QUE cet engagement soit sous réserve de la vérification quant à la probité de la personne.

Adopté unanimement

Engagement **RÉSOLUTION 227 1200 :** Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE l'engagement de madame Valérie Beaulieu comme technicienne interprète à raison de 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame, de Saint-Georges-de-Champlain à compter du 15 novembre 2000 dans un poste à caractère saisonnier;

QUE cet engagement soit sous réserve de la vérification quant à la probité de la personne.

Adopté unanimement

Engagement **RÉSOLUTION 228 1200 :** Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE l'engagement de madame France Garceau à raison de 15,5 heures/semaine comme éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel à compter du 27 novembre 2000 dans un poste à caractère saisonnier;

QUE cet engagement soit sous réserve de la vérification quant à la probité de la personne.

Adopté unanimement

Engagement **RÉSOLUTION 229 1200 :** Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE l'engagement de madame Diane Robichaud à raison de 16,75 heures/semaine comme éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel à compter du 27 novembre 2000 dans un poste à caractère

Président

saisonnier;

QUE cet engagement soit sous réserve de la vérification quant à la probité de la personne.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 230 1200 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE l'engagement de madame Manon Lafontaine à raison de 35 heures/semaine comme responsable en service de garde à l'école Immaculée-Conception, de Shawinigan à compter du 27 novembre 2000 dans un poste à caractère saisonnier;

QUE cet engagement soit sous réserve de la vérification quant à la probité de la personne.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 231 1200 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE d'accepter l'engagement de madame Louise Brideau comme enseignante à temps régulier à l'école Marie-Médiatrice de La Tuque, et ce, à compter du 20 novembre 2000 le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de l'entente collective actuellement en vigueur;

QUE cet engagement soit sous réserve de la vérification quant à la probité de la personne.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 232 1200 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE l'engagement de monsieur Dany Richard comme technicien en éducation spécialisée à l'école Le Sablon D'Or, de Lac-aux-Sables dans un poste de 25 heures/semaine à caractère saisonnier, et ce, à compter du 13 décembre 2000;

QUE cet engagement soit également sous réserve de la vérification quant à la probité de la personne.

Adopté unanimement

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION 233 1200 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE d'accorder à madame Denise Beauregard un congé sabbatique à traitement différé de six (6) mois, soit du 1^{er} juillet 2002 au 31 décembre 2002 dans un plan de deux (2) ans, soit du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2002.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION 234 1200 : Madame la commissaire Johanne H.-Brousseau PROPOSE d'accorder à monsieur Dany Cloutier un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit du 29 janvier 2001 au 30 juin 2001 dans un plan de cinq (5) ans, soit du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2005.

Adopté unanimement

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION 235 1200 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE d'accorder à madame Nathalie Rompré un congé sabbatique à traitement différé d'une demi-année, soit du 29 janvier 2001 au 30 juin 2001 dans un plan de cinq (5) ans, soit du 29 janvier 2001 à la 101^e journée de l'an 2006 (calendrier scolaire 2005-2006 n'étant pas connu).

Adopté unanimement

Retraite
progressive

RÉSOLUTION 236 1200 : CONSIDÉRANT que madame Lise Martin, enseignante, demande à la commission de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période de trois (3) années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 83,75% de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire (pour l'année scolaire 2000-2001, à déterminer pour 2001-2002 et 2002-2003);

CONSIDÉRANT que la présente entente entrerait en vigueur le 4 décembre 2000 et se terminerait le 30 juin 2003;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE d'accepter la demande de participer au régime de mise à la retraite de façon progressive de madame Lise Martin selon les modalités déterminées dans l'entente et d'autoriser le président et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Ouverture de poste

RÉSOLUTION 237 1200 : La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Duchesne PROPOSE l'ouverture d'un poste d'éducateur(trice) en service de garde à raison de 15,25 heures/semaine à l'école Centrale de La Tuque dans un poste à caractère saisonnier.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Ouverture de
postes

RÉSOLUTION 238 1200 : Monsieur le commissaire Réjean
Langlois PROPOSE l'ouverture des postes suivants :

Affectation 2000-2001

Psychologue :

1 postes à 25 heures/semaine aux écoles Le Sablon d'Or,
Primadel, Vallée-de- Mékinac, Plein Soleil et La
Croisière

Psychoéducation :

1 postes à 25 heures/semaine École Centrale, La Tuque
1 poste à 25 heures/semaine Écoles Saint-Joseph et
Saint-Jacques, Shawinigan
1 poste à 25 heures/semaine École Saint-Jacques,
Shawinigan
1 poste à 25 heures/semaine École La Providence, Saint-
Tite
1 poste à 25 heures/semaine Aux écoles de la Jeune-
Relève, Saint-Charles Garnier,
Notre-Dame-des- Neiges, Notre-Dame-de-la-
Joie et Saint-Georges
1 poste à 25 heures/semaine École secondaire des Chutes

Orthopédaogque :

1 poste à 30 heures/semaine École Centrale, La Tuque
1 poste à 25 heures/semaine École secondaire Val-
Mauricie

Préposé aux élèves handicapés :

1 poste à 25 heures/semaine École Notre-Dame de
l'Assomption, Parent
(caractère saisonnier)
1 poste à 25 heures/semaine École secondaire Val-
Mauricie
(caractère saisonnier)

Président

Secrétaire

Adopté unanimement

Modification
d'une résolution

RÉSOLUTION 239 1200 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE de modifier la résolution 192 1100 adoptée en date du 14 novembre 2000 concernant l'affectation de madame Marie-Pierre Boisvert en remplaçant le nom de l'école Immaculée-Conception de Shawinigan par l'école Saint-Joseph de Shawinigan.

Adopté unanimement

Nouvelle
affectation

RÉSOLUTION 240 1200 : Madame la commissaire France Desaulniers PROPOSE d'affecter madame Joane Milette au poste d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Paul de Shawinigan-Sud dans un poste de 18,75 heures/semaine, et ce, à compter du 13 décembre 2000.

Adopté unanimement

Nouvelle
affectation

RÉSOLUTION 241 1200 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE d'affecter madame Nancy Laforme au poste d'éducatrice en service de garde à l'école Dominique-Savio de Saint-Georges-de-Champlain dans un poste de 22 heures/semaine, et ce, à compter du 13 décembre 2000.

Adopté unanimement

Nouvelle
affectation

RÉSOLUTION 242 1200 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE d'affecter madame Manon Bourassa au poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan dans un poste de 25 heures/semaine à caractère saisonnier, et ce, à compter du 13 décembre 2000.

Adopté unanimement

Nouvelle
affectation

RÉSOLUTION 243 1200 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE d'affecter monsieur André Blanchette au poste de technicien en éducation spécialisée au Carrefour Formation Mauricie dans un poste de 25 heures/semaine à caractère saisonnier, et ce, à compter du 13 décembre 2000.

Adopté unanimement

Nouvelle
affectation

RÉSOLUTION 244 1200 : La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Dupont-Simard PROPOSE d'affecter madame Armande Demers au poste d'agente de bureau, classe I au Carrefour Formation Mauricie dans un poste de 25 heures/semaine, et ce, à compter du 13 décembre 2000.

Adopté unanimement

Démission

RÉSOLUTION 245 1200 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE d'accepter la démission de monsieur

Président

André Touzin, enseignant, à compter du 22 décembre 2000.

Adopté unanimement

Entente avec la
C.S..S.T.

RÉSOLUTION 246 1200 : Madame la commissaire Danielle Bolduc
PROPOSE d'accepter le projet d'entente hors
cour entre la Commission de la santé et de la sécurité du
travail et la Commission scolaire de l'Énergie concernant les
contestations menées par les Commissions scolaires du Haut
St-Maurice et Régionale de la Mauricie sur l'application de
l'ancien article 289 de la Loi sur les accidents du travail
et les maladies professionnelles;

QUE, de plus, le président et le
directeur général soient autorisés à signer les documents
découlant de ce règlement pour et au nom de la Commission
scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs au secrétariat général, il est
procédé au dépôt d'un document portant sur les résultats officiels de l'élection partielle de
la circonscription électorale n° 20.

Résultats officiels
élection partielle

RÉSOLUTION 247 1200 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE
que soit déposé le document 1200-19 relatif aux
résultats officiels de l'élection partielle tenue dans la circonscription électorale n° 20 le 26
novembre 2000.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services des ressources
matérielles. Monsieur Jean-Guy Trépanier présente alors un tableau comparatif des
soumissions pour le déneigement des cours d'écoles 2000-2001. Au terme de cette
présentation, un dépôt du document est fait.

Dépôt du tableau
comparatif des
soumissions de
déneigement 2000-
2001

RÉSOLUTION 248 1200 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que
soit déposé le document 1200-20 concernant le tableau
comparatif des soumissions pour le déneigement des cours d'écoles 2000-2001.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur Trépanier recommande l'adoption de la politique d'aliénation de
biens et de mise au rebut. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est
adoptée en ce sens.

Adoption de la
politique
d'aliénation de
biens et de mise au
rebut

RÉSOLUTION 249 1200 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE
que soit adoptée la politique d'aliénation de biens et de
mise au rebut décrite sur le document 1200-21.

Président

Secrétaire

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet à l'approbation des commissaires une entente pour la location d'un terrain adjacent à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque pour les fins d'utilisation d'un parc-école. Après avoir reçu les renseignements sur ce dossier, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Entente avec la paroisse Marie-Médiatrice de La Tuque pour la location d'un terrain

RÉSOLUTION 250 1200 : CONSIDÉRANT que l'utilisation d'une partie de terrain sous la propriété de la Fabrique de la paroisse Marie-Médiatrice s'avère avantageuse pour les élèves de l'école Marie-Médiatrice de La Tuque, et ce, pour les fins notamment d'un parc-école;

CONSIDÉRANT qu'une entente quant à la location de ce terrain est souhaitable;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec la Fabrique de la paroisse Marie-Médiatrice de La Tuque pour la location d'un terrain en contrepartie du versement d'un montant annuel d'un (1) dollar;

QUE le président et le directeur général de la commission scolaire soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie le protocole d'entente et les documents afférents à cette location.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 21 h 30, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 251 1200 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 00, la séance est rouverte.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 252 1200 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte la séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 12 décembre 2000. Eu égard à ce résumé, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Président

Désignation
commémorative
du 445, rue
Lacroix à La
Tuque en
hommage au Dr
Lucien-Ringuet

RÉSOLUTION 253 1200 : CONSIDÉRANT que la Société historique de La Tuque et du Haut Saint-Maurice a présenté une demande afin que l'immeuble situé au 445, rue Lacroix à La Tuque soit l'objet d'une désignation commémorative en hommage au Dr Lucien Ringuet;

CONSIDÉRANT que l'organisme a, tel que requis par la commission scolaire, procédé à une consultation de la communauté vivant à proximité de l'immeuble, de même qu'à une consultation de l'entourage immédiat de la famille et celle du milieu concerné par son action;

CONSIDÉRANT qu'aucune objection ou réticence n'a été manifestée quant à la désignation ici en cause;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 57 0800, que la commission scolaire a effectué des démarches auprès de la Commission de toponymie du Québec concernant l'attribution d'une telle désignation commémorative pour l'immeuble situé au 445, rue Lacroix à La Tuque;

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie a transmis une attestation d'officialisation quant au toponyme soumis par la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que l'immeuble situé au 445, rue Lacroix à La Tuque soit désigné comme suit :

Édifice du Docteur-Lucien-Ringuet

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé
de correspondance
reçue

RÉSOLUTION 254 1200 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 12 décembre 2000, décrit sur le document 1200-22.

Adopté unanimement

Consécutivement, madame la commissaire Johanne H. Brousseau s'enquiert de l'état du dossier des demandes d'agrandissement pour la construction d'un gymnase au Lac-à-la-Tortue et du Carrefour Formation Mauricie. Sur ce, le directeur général monsieur Jean-

Président

Pierre Hogue indique qu'aucune réponse n'a été reçue par la commission scolaire sur ces dossiers.

Madame Brousseau demande ensuite des explications sur les coûts des manuels scolaires pour les adultes. Sur invitation du directeur général, monsieur Pierre Chénard fournit les renseignements requis.

Monsieur le commissaire Mario Champagne porte à l'attention des commissaires la problématique concernant la durée des séances du conseil des commissaires et demande l'avis de ses collègues quant à un nombre plus fréquent de séances afin de solutionner cette problématique. S'ensuivent des discussions au terme desquelles il est convenu de procéder à des ajournements lorsque nécessaire, de même qu'à des séances de travail permettant l'analyse préliminaire des dossiers importants.

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À 22 h 25, il est procédé, en conformité avec l'ordre du jour, à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 255 1200 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit tenu un huis clos de la présente
séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 30, il est procédé à la réouverture de la séance au public.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 256 1200 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit rouverte au public la présente
séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En suivi au huis clos, les résolutions suivantes ci-après décrites sont successivement adoptées.

Démission pour fin
de retraite de
madame Hélène
Frigon, directrice
adjointe à l'école
secondaire Val-
Mauricie

RÉSOLUTION 257 1200 : CONSIDÉRANT que madame Hélène Frigon,
directrice adjointe d'école à l'école secondaire Val-
Mauricie, a présenté en date du 6 novembre 2000 une lettre de démission pour fin de
retraite;

CONSIDÉRANT que cette démission est

Président

Secrétaire

conditionnelle à la confirmation par la CARRA de son admissibilité à une telle retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Hélène Frigon, laquelle démission sera effective en date du 15 mars 2001;

QUE soit ici appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec celle-ci et daté du 27 octobre 2000.

Adopté unanimement

Affectation de monsieur Christian Éthier au poste de directeur adjoint à l'école secondaire Val-Mauricie

RÉSOLUTION 258 1200 : CONSIDÉRANT, par suite de la retraite de madame Hélène Frigon, qu'un poste de direction adjointe d'école secondaire est vacant à la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT, au terme des consultations requises et de l'analyse des candidatures reçues, que le directeur général a déposé une recommandation à l'effet d'accepter la demande d'affectation soumise par monsieur Christian Éthier;

EN CONSÉQUENCE, tenant compte de ladite recommandation et sous réserve du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires ainsi que de la politique de gestion des cadres des écoles, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que monsieur Christian Éthier soit affecté à un poste de direction adjointe d'école secondaire;

QUE cette affectation, effective le 18 décembre 2000, soit à l'école secondaire Val-Mauricie.

Adopté unanimement

Affectation de monsieur Julien Héroux au poste de directeur à l'école secondaire des Chutes

RÉSOLUTION 259 1200 : CONSIDÉRANT, suite à un changement d'affectation par la résolution 258 1200, que le poste de direction d'école à l'école secondaire des Chutes devient vacant;

CONSIDÉRANT, au terme des consultations requises et de l'analyse des candidatures reçues, que le directeur général a déposé une recommandation à l'effet d'accepter la demande d'affectation soumise par monsieur Julien Héroux;

EN CONSÉQUENCE, tenant compte de ladite recommandation et sous réserve du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires ainsi que de la politique de gestion des cadres des écoles, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que monsieur Julien Héroux soit promu au poste de direction d'école secondaire;

Président

Secrétaire

QUE cette affectation, effective le 18 décembre 2000, soit à l'école secondaire des Chutes.

Adopté unanimement

Démission pour fin de retraite de monsieur Bernard Leclair coordonnateur aux Services des ressources matérielles

RÉSOLUTION 260 1200 :

CONSIDÉRANT que monsieur Bernard Leclair, coordonnateur des services des ressources matérielles, a présenté en date du 4 décembre 2000 une lettre à l'effet qu'il prendra sa retraite à partir du 1^{er} avril 2001;

CONSIDÉRANT que cette décision est conditionnelle à la confirmation, par la CARRA, de son admissibilité à une telle retraite ainsi que de l'application d'une modalité particulière de fin d'emploi;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a, par la résolution 535 0599, déterminé des modalités de fin d'emploi du personnel cadre;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Bernard Leclair, laquelle démission est afférente à sa retraite en date du 1^{er} avril 2001;

QUE soit ici appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec celui-ci et daté du 13 novembre 2000.

Adopté unanimement

Préalablement à la clôture de la séance, les commissaires conviennent d'un accord afin de former un comité de travail ayant pour mandat de recommander au conseil des commissaires des noms pour la désignation des salle de réunion du centre administratif. Ce comité, sous la présidence de madame Nicole B.-Girard est composé également des personnes suivantes : Yves Tousignant, Réjean Gélinas, Danielle Bolduc et Sylvie Dupont-Simard.

À 23 h 40, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 261 1200 :

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire